



Saint-Amand-les-Eaux, le 31 mars 2012

Le Président

M. Dominique Bur
Préfet du Nord
12, rue Jean sans Peur
59039 Lille Cedex

Objet : enseignement du picard, langue de France

Monsieur le Préfet,

Créée en 1997, la Fédération INSANNE (mot picard signifiant « ensemble ») regroupe une vingtaine d'associations ainsi que des adhérents individuels œuvrant en faveur du picard, langue de France, dans le Nord-Pas de Calais. Depuis 2008, INSANNE gère la Maison Interrégionale du Picard « à mon Lalie » à Saint-Amand-les-Eaux, lieu d'animation et centre de ressources consacré au picard, dont les activités couvrent tous les territoires où l'on parle picard en France (Nord-Pas de Calais et Picardie) et en Belgique (Wallonie picarde). INSANNE collabore étroitement avec ses partenaires associatifs des autres régions : Agence pour le Picard et Union Tertous en Picardie, Maison de la Culture de Tournai et El Môjon dès Walons en Belgique. Notre Fédération est également l'interlocuteur pour le picard en Nord-Pas de Calais des instances en charge des langues régionales : Délégation Générale à la Langue Française et aux Langues de France, DRAC de Lille, Conseil et Bureau des Langues Régionales Endogènes de la Communauté Française de Belgique.

Nous vous rappelons que le picard est l'une des langues de France recensées par le professeur Cerquiglini dans son rapport aux ministres de la culture et de l'éducation nationale en 1999. Cette langue est parlée en Picardie, dans le Nord-Pas de Calais (sauf dans l'arrondissement de Dunkerque, de langue flamande), et, au-delà de la frontière, dans une bonne partie du Hainaut belge (dorénavant dénommée Wallonie Picarde). Dans notre région, elle est mieux connue sous les sobriquets de « chtimi », « patois du Nord », ou encore « rouchi » dans le Valenciennois, mais il s'agit bien toujours de picard, au travers de ses différentes variantes locales.

Le picard, bien que proche du français, présente des caractéristiques bien affirmées au sein des langues romanes parlées en France, que ce soit dans son lexique, sa grammaire ou sa prononciation, qui en font bien autre chose qu'une « déformation du français ». Il est attesté à l'écrit depuis le IXe siècle, avec la *Séquence de Sainte Eulalie*, texte rédigé vers l'an 880 dans la région de Saint-Amand. Sous la forme de la *scripta* picarde, il a donné à la France médiévale quelques-uns de ses plus beaux monuments littéraires, avec des auteurs comme Adam de la Halle ou Jean Bodel d'Arras, Froissart à Valenciennes, ou la chantefable anonyme *Aucassin et Nicolette*. De nos jours, une intense activité culturelle d'expression picarde irrigue le territoire régional. Elle prend la forme de publications (plus de 200 auteurs contemporains recensés), de théâtre, de « veillées patoisantes », de chanson...

Le picard continue de résonner dans la vie quotidienne aux quatre coins de la région, comme langue de la convivialité, de la proximité. Sa vitalité reste très forte : une étude publiée par l'INSEE en 2004 montre qu'elle concerne entre 10% et 23% de la population adulte du Nord-Pas de Calais (Denis Blot *et alii*, « la richesse linguistique du nord de la France », INSEE Profils Nord-Pas de Calais n° 1/2004). C'est aussi une langue de rassemblement : une étude du Laboratoire d'Etudes Sociolinguistiques (LESCLaP) de l'Université de Picardie confirme qu'elle constitue un puissant vecteur d'intégration des populations immigrées (J.M. Eloy *et alii*, *Picard, Français, Immigrations*, L'Harmattan, 2003). L'incroyable succès du film « Bienvenue chez les Ch'tis » en 2008, ainsi que les chiffres de vente de certaines bandes dessinées traduites en picard (*Astérix i rinte à l'école*, sorti en 2007, a été vendu à plus de 100 000 exemplaires), démontrent, s'il en était besoin, la forte attente du public régional.

Or, malgré cette richesse et cette vitalité, et bien qu'il soit dûment recensé comme « langue de France » dans le rapport Cerquiglini et par la DGLFLF, le picard est totalement ignoré par l'Education Nationale. Alors que le gallo (langue romane de Bretagne, dont la situation est à maints égards comparable) est enseigné comme matière optionnelle, du primaire au lycée, dans l'académie de Rennes, et fait l'objet d'une épreuve facultative au Baccalauréat, rien de tel n'existe pour le picard, dont la vitalité semble pourtant bien mieux attestée. Seule l'Université est en mesure d'assurer un enseignement optionnel de langue et littérature picardes assortie d'une activité de recherche (Lille 3 et Université de Picardie Jules Verne). Pour le reste, les rares occasions qu'ont les élèves du Nord-Pas de Calais d'approcher le picard sont dues à des initiatives individuelles d'enseignants volontaires et d'intervenants extérieurs, généralement hors de tout cadre réglementaire et en marge des programmes officiels.

Nous demandons donc que soit étudiée la possibilité de faire bénéficier pleinement le picard de l'ensemble des dispositions applicables à l'enseignement des langues régionales, à tous les niveaux, du primaire à l'université. Bien entendu, les mesures devront être appliquées de façon progressive et différenciée, en tenant compte de la demande des familles et de la formation des enseignants. Dans un premier temps et sans attendre, il conviendrait de mettre sur pied un programme systématique de sensibilisation et d'initiation au picard dans les écoles et collèges de la région. Il conviendra ensuite de viser, dès que possible, l'intégration du picard dans les options facultatives de langues régionales au baccalauréat, et d'organiser l'enseignement qui y conduit.

La Fédération INSANNE et ses partenaires sont prêts à apporter l'expertise dont ils disposent, en complément de celle que peut fournir l'Université. Nous vous signalons d'ores et déjà la prochaine disponibilité d'un manuel de picard à destination des collèges, rédigé par un enseignant du secondaire et un chargé de cours en langue et littérature picardes de l'Université de Picardie, et réalisé par l'Agence pour le Picard et le CRDP d'Amiens.

Vous remerciant de l'intérêt que vous porterez à notre requête,

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de nos respectueuses salutations.



Olivier ENGELAERE
Président